



COMPTE-RENDU

COMITÉ SYNDICAL DU MARDI 22 FÉVRIER 2011 À 14 H 30

À LA SALLE POLYVALENTE D'ANCY-LE-FRANC

L'an deux mil onze, le 22 février à 14 h 30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon (S.I.R.T.A.V.A.) s'est réuni en Assemblée Générale, à la Salle Polyvalente d'ANCY-LE-FRANC.

Date de convocation : **15 février 2011**

Nombre de délégués en exercice : **121**

Nombre de délégués présents (ou représentés) à la réunion : **71**

COMMUNES DE L'YONNE PRÉSENTES : 29

ANCY-LE-FRANC - ANCY-LE-LIBRE - ARGENTENAY - ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON - BEUGNON - BRIENON-SUR-ARMANÇON - BUTTEAUX - CHASSIGNELLES - CHENY - COMMISSÉY - CRY-SUR-ARMANÇON - DANNEMOINE - FLOGNY-LA CHAPELLE - FULVY - GERMIGNY - JAULGES - JUNAY - LÉZINNES - NUITS-SUR-ARMANÇON - PERRIGNY-SUR-ARMANÇON - ROFFEY - SAINT-FLORENTIN - SAINT-MARTIN-SUR-ARMANÇON - SAINT VINNEMER - TONNERRE - TRONCHOY - TURNY - VERGIGNY - VILLIERS LES HAUTS.

COMMUNES DE CÔTE D'OR PRÉSENTES : 33

ALISE SAINTE-REINE - ATHIE - AUBIGNY-LES-SOMBERNON - BLAISY BAS - BRIANNY - BUFFON - CRÉPAND - DARCEY - DRÉE - ÉGUILLY - FAIN LES MONTBARD - FLAVIGNY-SUR-OZERAIN - GRIGNON - GROSBOIS EN MONTAGNE - HAUTEROCHE - JAILLY LES MOULINS - JEUX LES BARD - MARMAGNE - MONTBARD - MONTIGNY-SUR-ARMANÇON - PONT-ET-MASSÈNE - POSANGES - POUILLENAY - ROUGEMONT - SAFFRES - SAINT GERMAIN LES SENAILLY - SALMAISE - SENAILLY - TURCEY - VENAREY-LES-LAUMES - VERREY-SOUS-DRÉE - VISERNY - VITTEAUX.

COMMUNE EXCUSÉE :

PERCEY.

POUVOIRS DES COMMUNES :

Communes de l'Yonne :

CUSY - MOLOSMES - VEZINNES.

Communes de Côte-d'Or :

BLANCEY - BOUSSEY - CORPOYER-LA CHAPELLE - GISSEY SOUS FLAVIGNY - MARIGNY LE CAHOUEY - VILLEBERNY.

EXCUSÉS :

Mme Cécile LEGRAND, Sous-Préfète de MONTBARD - Mme Martine EAP-DUPIN, Conseiller Général du Canton de PRÉCY SOUS THIL - Mme Anne-Sophie SUISSÉ, AESN - M. PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne - M. Mourad CHENAF, Sous-Préfet d'AVALLON - M. NICOLAUD, Président APPMA de la Gaule Bourguignonne - M. Jacques FONTAINE, Vice-Président de la Fédération de l'Yonne pour la Pêche et les Milieux Aquatiques - M. GAITEY, Président de la Communauté de Communes de l'Auxois Sud - DREAL Bourgogne - DDT de l'Yonne.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Béatrice VINÇON, Trésorière de Tonnerre - M. Alain HENRY, Conseiller Général du Canton d'Ancy-le-Franc - M. Jean-Michel DELAGNEAU, Conseiller Général du Canton de SEIGNELAY - M. Jean BOUCAUX, Président de l'entente ANRPT - M. André ROGOSINSKI, Trésorier de la Fédération de Pêche de Côte-d'Or - M. Christophe PARENT, IER - M. Christian LUCAS, Maire délégué de COMMISEY - M. Didier DALANÇON, Conseil Régional de Bourgogne - L'équipe du S.I.R.T.A.V.A. : Mesdames Lauriane BUCHAILLOT, Djamila BOUFELAH, Martine DROUVILLE, Laure GRAN-AYMERICH, Véronique LOUIS, Marlène LACARRERE et M. Vincent RIBOT.

M. COQUILLE ouvre la séance à 14 h 45 et excuse les personnes qui n'ont pu assister à la réunion. Il remercie également les membres du Comité Syndical et les Conseillers Généraux de leur présence et la Mairie d'Ancy-le-Franc pour son accueil.

M. COQUILLE indique que le prochain Comité Syndical aura lieu en juin en Côte-d'Or. Il prévoit de le programmer le matin ; l'après-midi serait consacré à une réunion d'information relative aux ouvrages.

M. COQUILLE informe les délégués que l'équipe du S.I.R.T.A.V.A. et lui-même ont rencontré les 3 communes qui avaient souhaité leur retrait du S.I.R.T.A.V.A. : Chevannay, Mont Saint-Sulpice et Villy-en-Auxois

Concernant :

Mont Saint Sulpice :

Le S.I.R.T.A.V.A. a précisé à la commune sa forte volonté de faire des actions concrètes de terrain, rappelé le fonctionnement de son syndicat et les travaux concernés par la tranche du programme 2011.

Villy-en-Auxois :

M. COQUILLE a remercié le maire de Villy-en-Auxois et son équipe de leur accueil.

M. COQUILLE précise qu'il s'est engagé à réaliser deux actions importantes :

- Une intervention efficace en amont du Pont de Villy-en-Auxois,
- Une étude de ruissellement des eaux en amont et dans le village. Il indique que ces deux actions sont budgétées en 2011.

Chevannay :

La commune maintient son retrait.

M. COQUILLE indique aux délégués que cette demande de retrait sera représentée lors du Comité Syndical prévu à l'automne, le S.I.R.T.A.V.A. ayant décidé de traiter les aspects statutaires une fois par an.

M. COQUILLE fait part aux délégués que l'équipe du S.I.R.T.A.V.A. a également rencontré le Maire et le délégué de Vitteaux, ainsi que M. SAUVADET, Président du Conseil Général de Côte-d'Or avec lesquels il a échangé sur l'attente des travaux de la commune de Vitteaux. M. COQUILLE a profité de cette rencontre pour remercier M. SAUVADET des subventions accordées par le Conseil Général de Côte-d'Or pour les travaux en 2009. De même, il remercie l'ensemble des Conseillers Généraux de Côte-d'Or qui ont soutenu cette demande de financement.

M. COQUILLE a demandé également le soutien du Conseil Général de Côte-d'Or pour les années à venir.

1) Désignation du délégué secrétaire de séance :

M. COQUILLE fait part aux membres du Comité Syndical qu'il est nécessaire de désigner un secrétaire de séance et demande à un délégué de bien vouloir accepter cette fonction. M. Serge GAILLOT, Délégué de Jaulges, accepte et est désigné secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 22 décembre 2010 :

M. COQUILLE demande à Mme BOUFELAH, secrétaire du S.I.R.T.A.V.A., de rappeler aux délégués les différents points du compte-rendu qui ont été présentés lors de la réunion du 22 décembre 2010.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Comité Syndical du 22 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

A) PÔLE ADMINISTRATIF :**1) DÉLIBÉRATION N° 01-2011 : FINANCES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF S.I.R.T.A.V.A. - EXERCICE 2010 :**

M. COQUILLE demande à Madame BUCHAILLOT de présenter le Compte Administratif de l'exercice 2010.

Balance générale 2010 du S.I.R.T.A.V.A. :

LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Section de fonctionnement	748 899,78 €	1 012 178,87 €	263 279,09 €
Section d'investissement	215 045,12 €	396 687,94 €	181 642,82 €
Total	963 944,90 €	1 408 866,81 €	444 921,91 €

Avant de se retirer, M. COQUILLE donne la parole à Monsieur DEPUYDT afin qu'il présente cette délibération.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Claude DEPUYDT, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Eric COQUILLE, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2010.

M. DEPUYDT fait procéder au vote du Compte Administratif 2010 ;

- Pour : 71
- Contre : 0
- Abstentions : 0

2) DÉLIÉRATION N° 02-2011 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - EXERCICE 2010 :

M. COQUILLE passe la parole à Mme VINÇON qui présente le Compte de Gestion. Celui-ci est cohérent avec le Compte Administratif. Il est tenu à la Trésorerie de TONNERRE.

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2010 ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ;

- DÉCLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- Pour : 71
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Mme VINÇON fait part au Comité Syndical de son départ.

M. COQUILLE la remercie pour son implication aux côtés du S.I.R.T.A.V.A.

3) DÉLIBÉRATION N° 03-2011 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT CONSTATÉ SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

Monsieur le Président présente le Compte Administratif 2010 du S.I.R.T.A.V.A, qui constate un résultat d'exploitation au 31 décembre 2009 de 234 181,41 € et un résultat d'exploitation propre à l'exercice 2010 de 29 097,68 €, soit un total à affecter de 263 279,09 €.

Monsieur le Président propose d'affecter la somme de 263 279,09 € de la façon suivante :

263.279,09 € en report en section de fonctionnement - Article 002 du Budget 2011.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'affecter la somme de 263 279,09 € en report à nouveau à la section de fonctionnement - Article 002 du Budget 2011.
- Pour : 71
- Contre : 0
- Abstentions : 0

4) PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2011 :

M. COQUILLE propose aux délégués de débattre du Budget Primitif 2011.

Il présente le Budget Primitif du S.I.R.T.A.V.A. à partir des documents annexés à la convocation adressée aux délégués pour l'exercice 2011. Il donne la parole à Mme BUCHAILLOT qui présente les dépenses prévues en fonctionnement et en investissement pour les différents Pôles du Syndicat.

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 209 495,09 €	1 209 495,09 €
Section d'investissement	843 777,82 €	843 777,82 €
Total	2 053 272,91 €	2 053 272,91 €

Les documents relatifs à la proposition de Budget Primitif 2011 sont annexés au présent compte-rendu.

Interventions des délégués :

⇒ M. BOUTRON, Maire et délégué de Bussy-le-Grand, souhaite savoir si les actions menées par le Pôle bassin versant sont prises en compte dans les subventions accordées par l'AESN.

⇒ M. COQUILLE lui répond que ces actions sont subventionnées, mais il demeure un reste à charge pour le S.I.R.T.A.V.A.

⇒ M. MARCOUX, délégué de Cry, demande si le S.I.R.T.A.V.A. obtient des financements de la part de l'Europe.

⇒ Mme BUCHAILLOT lui indique que c'est la DREAL de Bourgogne qui gère les fonds européens et qu'elle sera sollicitée pour le financement des postes des animateurs du SAGE et du Contrat Global Armançon Aval.

À la suite du départ de plusieurs délégués en cours de séance, le quorum n'a plus été garanti à partir du point 5 de l'ordre du jour.

Aussi, ce compte-rendu ne retrace-t-il que les points n°1 à 4 inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur COQUILLE lève la séance à 18 h 00.

Récapitulatif des délibérations prises :

Délibération n° 01-2011 - Finances - Vote du Compte Administratif S.I.R.T.A.V.A. - Exercice 2010.

Délibération n° 02-2011 - Approbation du Compte de Gestion - Exercice 2010.

Délibération n° 03-2011 - Affectation du résultat de fonctionnement constaté sur le Compte Administratif 2010.

Le Secrétaire de séance

Serge GAILLOT

Le Président

Eric COQUILLE